



**Garantir la pertinence et la qualité de
l'information extra-financière des
entreprises : une ambition et un atout
pour une Europe durable**

MESSAGES CLES

*Patrick de Cambourg
17 septembre 2019*

Le constat 1/3

- Une **véritable dynamique** de l'information extra-financière des entreprises :
 - Une communauté d'acteurs engagés avec de nombreuses initiatives privées : recherche académique, normalisateurs privés, certaines entreprises, ONGs... Avec un engagement de certaines organisations publiques.
 - Des référentiels à caractère normatif se sont multipliés : des référentiels à caractère général aux référentiels sectoriels ou thématiques (par ex: climatiques).

Le constat 2/3

- Un développement de la pratique dans les entreprises, amplifié par la mobilisation des investisseurs qui souhaitent eux-mêmes pouvoir répondre aux attentes de leurs mandants.

■ Mais, ...

Le constat 3/3

- Une **dynamique** qui se caractérise par un foisonnement d’initiatives ; manquant de coordination et de cohérence:
 - Existence de multiples référentiels (généraux ou thématiques) proposant des informations et des structures de reporting complexes et disparates,
 - Grande flexibilité dans le choix des indicateurs publiés,
 - Difficulté pour évaluer la qualité des données.
- **En conséquence, des données extra-financières largement incomplètes et difficilement comparables. Risque de « gap » entre les attentes et les données extra-financières.**

20 Propositions

20 propositions articulées autour de :

- La définition de l'ambition poursuivie,
- La méthode à suivre,
- Le dispositif cible en quatre piliers,
- L'organisation à mettre en place

20 Propositions

- La définition de l'**ambition poursuivie** : mettre à disposition de toutes les parties prenantes une information extra-financière de qualité permettant d'évaluer leur contribution à un développement économique, financier et social durable.
- La **méthode à suivre**: agir à tous les niveaux pertinents, intégrer les acquis et créer la valeur ajoutée par synthèse successive, introduire d'emblée la digitalisation, conférer une légitimité publique, stimuler la dynamique par proportionnalité, optionalité et exemplarité.

20 Propositions

■ Le dispositif cible en **quatre piliers** :

- Définition du cadre général : principes de qualité et classification des informations
- Définition du contenu des normes : un référentiel de base pouvant être enrichi et des normes sectorielles complémentaires
- Définition de la présentation des informations : structure et nomenclature
- Définition du cadre de responsabilité : règles d'élaboration, contrôle externe et supervision

20 Propositions

■ L'organisation à mettre en place :

- Un normalisateur public européen
- L'établissement de coopérations internationales (entre autorités publiques et avec les organismes privés compétents)
- Un calendrier en trois phases (2022, 2025, 2027/2029)